

Le Pacte régional d'investissement dans les compétences, « opportunité d'avoir une vision jusqu'en 2022 » (Catherine Veyssy, vice-présidente de la Nouvelle-Aquitaine en charge de la formation professionnelle)

Jean Berthelot de La Glétais, 21 janvier 2019

La Région Nouvelle-Aquitaine a signé son Pacte régional d'investissement dans les compétences (Pric ou pacte), vendredi 18 janvier à Bègles, en Gironde. Former un million de demandeurs d'emploi et un million de jeunes décrocheurs éloignés du marché du travail : c'est l'ambition, au plan national, du Plan d'investissement dans les compétences (Pic). « *La Nouvelle-Aquitaine est, clairement, l'une des plus volontaristes en la matière* », confie une source proche de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud.

Tous les acteurs consultés

« *Historiquement, nous avons toujours misé sur la formation et souhaité pousser les lignes en la matière* », confirme Catherine Veyssy, vice-présidente de la Nouvelle-Aquitaine en charge de la formation professionnelle, dans un entretien accordé au *Quotidien de la formation*. « *Sur la formation des détenus, le plan 500 000, l'expérimentation du recul de l'âge de l'apprentissage à 30 ans, nous étions volontaires, donc il y a là une forme de continuité.* » Une continuité actée en mai dernier, avec la signature de « l'amorçage » de ce Pric, fruit d'un travail de longue haleine. Au fil des mois, la Région a effectivement rassemblé tout l'univers de la formation professionnelle, posant ainsi un cadre régional de planification, puis a validé en octobre dernier une stratégie régionale de formation. Forte de cette feuille de route, elle a ensuite échangé avec l'État, avalisé *in fine* le plan en séance plénière, en décembre dernier, avant donc cette signature.

Plus d'un milliard investi

« *Pour nous, c'est une opportunité formidable, celle de pouvoir travailler sur plusieurs années, d'avoir une vision non pas à court terme, mais jusqu'en 2022* », poursuit Catherine Veyssy. « *Ce sont des montants colossaux investis par l'État, 500 millions d'euros, auxquels nous ajoutons 650 millions, ce qui nous permettra de monter en gamme sur notre capacité de formation. L'objectif est notamment d'avoir 60 000 parcours de formation par an pour les demandeurs d'emploi, il nous faut donc être au rendez-vous. Comme doivent l'être les organismes de formation, les Missions locales, les Plie, les Conseils départementaux et bien sûr Pole emploi*, prévient l'élue. Dans la plus vaste région de France, 50 600 jeunes sont sortis du système scolaire sans aucun diplôme, soit 22 % des 15-24 ans, et 109 000 jeunes ne sont ni en emploi ni scolarisés, soit 17 % de la classe d'âge. Enfin, sur les 511 920 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, 41 530 ont moins de 25 ans.